

Réf: Dossier N° 031918

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA TECHNOLOGIE IVOIRIENNE »

Siège social Abidjan, Cocody, PALMERAIE APRES BARRAGE, LOT 21, ILOT 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA TECHNOLOGIE IVOIRIENNE »

Objet : MECANIQUE AUTOMOBILE , MECANIQUE INDUSTRIEL , CHAUDRONNERIE-TRANSPORT-ELECTRICITE-DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (50) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, PALMERAIE APRES BARRAGE, LOT 21, ILOT 1

Dirigeant(s) : M SYLLA ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04686 du 26/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23338/GTCA/RC/2021 du 26/08/2021

